



ARTIS
IMMOBILIER

BARÈME DES HONORAIRES

Transactions immobilières

TYPE DE MANDAT	TRANCHE DE PRIX	HONORAIRES TTC
Vente	Jusqu'à 80 000 €	5 000 €
Vente	80 001 € à 500 000 €	6 %
Vente	500 001 € à 1 000 000 €	5 %
Vente	1 000 001 € à 5 000 000 €	4 %

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur sauf disposition contraire prévue au mandat. Barème applicable à compter de sa date de publication.